REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO
COMMISSION NATIONALE DES DROITS DE L'HOMME
CNDH-RDC

Institution d'Appui à la Démocratie

Le Président

COMMUNIQUÉ OFFICIEL N° CNDH/015 /PRES/PNM/SP/01/2026

La Commission Nationale des Droits de l'Homme (CNDH-RDC) informe l'opinion publique nationale et internationale de la publication, sur son site officiel, de deux rapports qui portent sur :

1. **Le rapport de monitoring et d'observation de la manifestation publique du 15 septembre 2026**, organisée par les partis politiques de l'opposition membres de la Coalition Article 64 (C64) ;
2. **Le rapport de monitoring et d'observation de la manifestation publique du 22 septembre 2026**, organisée par l'Union pour la Démocratie et le Progrès Social (UDPS/Tshisekedi) et Alliés.

Ces rapports présentent notamment les conditions de déroulement des manifestations, le dispositif d'encadrement des forces de l'ordre, les incidents documentés, les atteintes à l'intégrité physique et aux biens, ainsi que les recommandations formulées à l'endroit des autorités publiques, des services de sécurité et des acteurs politiques.

À cet effet, la CNDH-RDC réaffirme son attachement à la liberté de manifestation, à la prévention des violences politiques, à la protection de l'intégrité physique des personnes et au respect des principes démocratiques.

Elle invite les autorités publiques, les partis politiques, les organisations de la société civile, les partenaires techniques et financiers, les chercheurs ainsi que l'ensemble des citoyens à prendre connaissance de ces rapports et à contribuer à la mise en œuvre des recommandations formulées.

Les deux rapports sont consultables sur le site officiel de la Commission Nationale des Droits de l'Homme : https://cndh.cd

Fait à Kinshasa, le 09 novembre 2026

Paul NSAPU MUKULU

President de la CNDH-RDC

Siège National : 38, Boulevard du 30 juin, Réf : Arrêt Batetela/Kinshasa-Gombe
Contact : +243 818 988 261/+243 810 444 014
E-mail : cndhrdc2023@gmail.com Website : www.cndh.cd